

Les répercussions persistantes de la pandémie de COVID-19 : variations dans l'intégration économique des nouveaux immigrants

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le lundi 22 janvier 2024

L'interruption des activités économiques et les restrictions imposées aux frontières au cours de la première année de la pandémie de COVID-19 ont eu une incidence sur les immigrants au Canada à bien des égards. Des résultats antérieurs ont révélé que les immigrants admis en 2019, juste avant le début de la pandémie, étaient particulièrement vulnérables. Ils ont connu [une baisse de leur salaire d'entrée médian déclaré un an après leur admission, contrairement aux immigrants admis précédemment, dont le salaire d'entrée médian a augmenté de manière constante au cours des 10 années précédentes.](#)

Lorsqu'on examine les dossiers fiscaux de 2021 des immigrants admis en 2020, on constate une forte baisse du nombre de déclarants, en particulier pour ceux qui n'avaient pas d'expérience avant leur admission. [En 2020, 184 575 immigrants ont été admis au Canada, ce qui représente une baisse de 45,9 % par rapport aux 341 130 admissions enregistrées en 2019.](#) Malgré cette augmentation marquée, un redressement général du salaire d'entrée médian a été observé chez les immigrants nouvellement admis, comparativement à leurs homologues admis en 2019.

Le présent communiqué porte sur les résultats économiques des immigrants au cours de la deuxième année de la pandémie, soit 2021, en mettant l'accent sur les nouveaux immigrants dans la Base de données longitudinales sur l'immigration (BDIM) de 2022. Il met en évidence les variations de l'intégration économique des nouveaux arrivants selon le sexe, les catégories d'admission et l'expérience avant l'admission. La BDIM est le fruit d'un partenariat entre Statistique Canada, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et les provinces.

En 2021, le nombre de nouveaux immigrants qui ont déclaré des revenus a atteint son niveau le plus bas en 10 ans

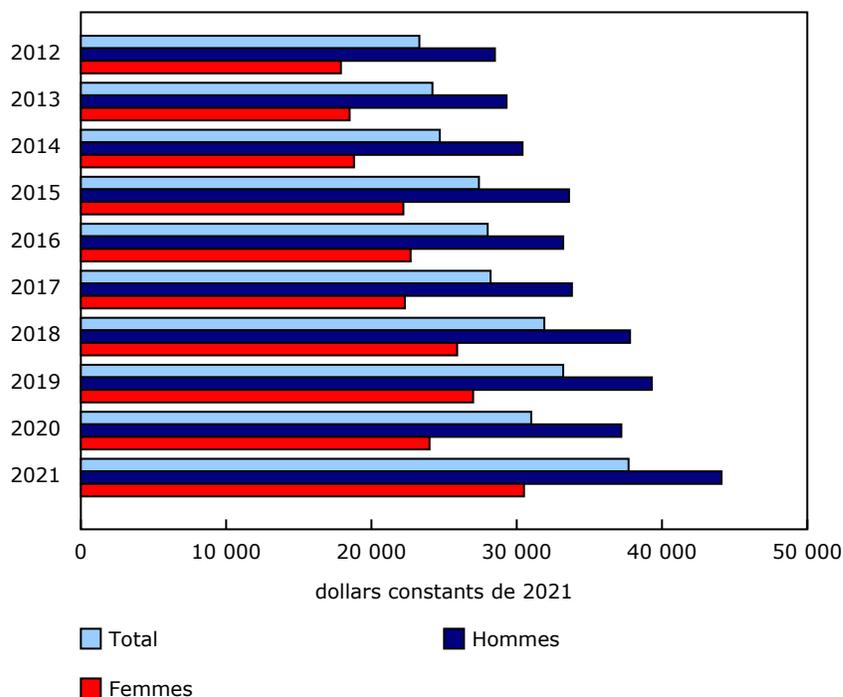
Selon les dossiers de déclaration de revenus des immigrants un an après leur admission, la cohorte d'admission de 2020 a été la plus petite en 10 ans, sous l'effet des restrictions frontalières liées à la pandémie. En conséquence, la cohorte d'admission de 2020 s'est distinguée par le fait que les immigrants qui avaient de l'expérience avant l'admission sont devenus le groupe majoritaire pour la première fois dans l'histoire du pays. Parmi cette cohorte d'immigrants admis, la proportion de déclarants ayant déjà vécu au Canada (55,5 %) était plus élevée que celle des déclarants qui n'avaient pas d'expérience avant l'admission (44,5 %). En 2020, 22,5 % des déclarants immigrants avaient à la fois un permis de travail et un permis d'études, 22,3 % avaient un permis de travail uniquement, 8,5 % avaient présenté une demande d'asile et 1,9 % avaient un permis d'études uniquement. Ces caractéristiques avant l'admission étaient étroitement liées au rendement économique exceptionnel de cette cohorte d'admission.

Les salaires d'entrée médians des immigrants admis en 2020 ont repris de la vigueur et ont dépassé les niveaux observés avant la pandémie

Pour les immigrants admis en 2020, le salaire d'entrée médian gagné un an après l'admission était le plus élevé comparativement aux 10 précédentes années d'admission. Pour l'année d'imposition 2021, le salaire d'entrée médian des nouveaux arrivants de 2020 s'élevait à 37 700 \$, en hausse de 21,6 % par rapport au salaire d'entrée médian de la cohorte d'admission de 2019 au moment où elle a produit sa déclaration de revenus pour l'année d'imposition 2020 (31 000 \$) et en hausse de 13,6 % par rapport au salaire d'entrée médian de la cohorte d'admission de 2018 (33 200 \$ pour l'année d'imposition 2019).



Graphique 1
Salaire d'entrée médian un an après l'admission, selon le sexe, années d'imposition de 2012 à 2021



Note(s) : Chaque barre représente le salaire d'entrée médian des nouveaux immigrants admis un an avant l'année d'imposition correspondante.

Source(s) : Base de données longitudinales sur l'immigration 2022 (5057) et tableau 43-10-0026-01.

Au cours de l'année d'imposition 2021, le salaire d'entrée médian des femmes admises en 2020 a augmenté de 27,1 % pour atteindre 30 500 \$. En comparaison, le salaire d'entrée médian des femmes admises en 2019 était de 24 000 \$ pour l'année d'imposition 2020. En ce qui concerne les hommes immigrants admis en 2020, le salaire d'entrée médian était de 44 100 \$ pour l'année d'imposition 2021, en hausse de 18,5 % par rapport au salaire d'entrée médian de 37 200 \$ enregistré au cours de l'année d'imposition 2020 pour ceux admis en 2019. Comparativement à la cohorte d'admission précédente, le salaire d'entrée médian des femmes admises en 2020 a affiché une plus forte augmentation que celui de leurs homologues masculins. Malgré cela, le salaire d'entrée médian des nouvelles arrivantes est resté largement inférieur à celui de leurs homologues masculins en 2021.

Le salaire d'entrée médian enregistré pour les nouveaux arrivants de 2020 qui avaient de l'expérience de travail avant leur admission était le plus élevé depuis 2011

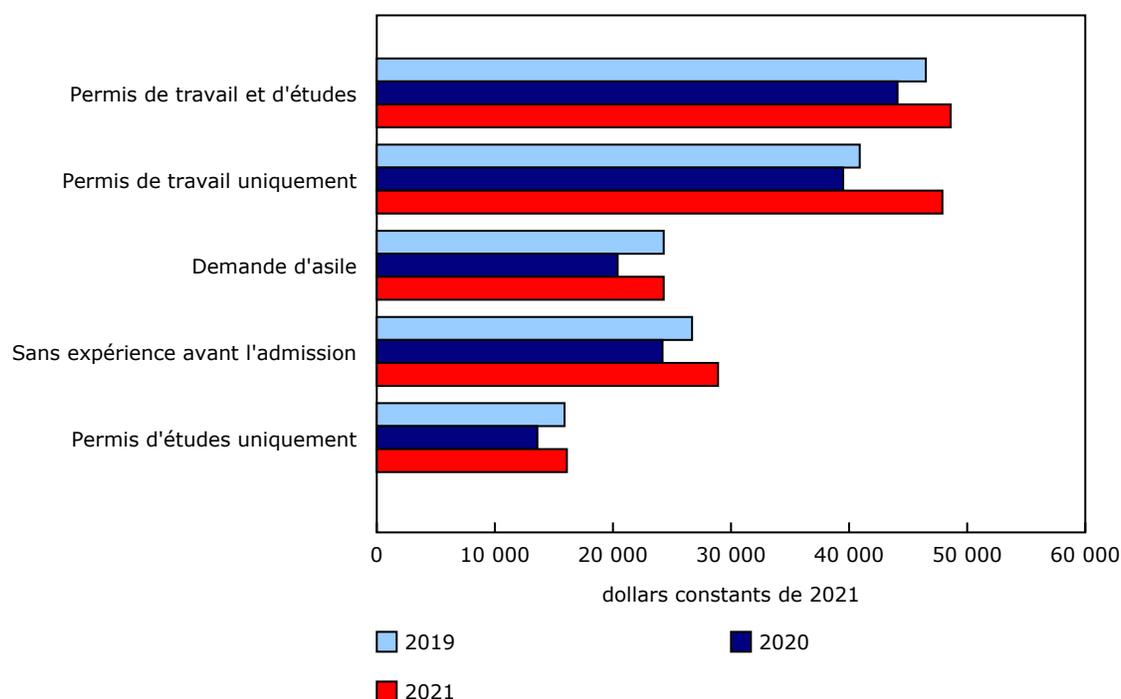
Le fait d'acquérir de l'expérience au Canada, y compris le travail ou les études, avant l'admission peut faciliter l'intégration des immigrants dans la société canadienne à bien des égards, notamment en leur permettant d'obtenir des certificats d'études canadiens et d'acquérir une langue officielle, ainsi qu'en leur permettant de faire l'expérience de la culture sur les milieux de travail canadiens. Comme il a été mentionné dans une publication sur l'immigration, [l'expérience de travail avant l'admission joue un rôle important dans l'acquisition de connaissances à propos du marché du travail canadien par les nouveaux immigrants, ce qui peut leur permettre d'augmenter leur salaire d'entrée au moment de leur admission.](#)

Parmi les immigrants admis en 2020 ayant une expérience avant l'admission, ceux qui détenaient seulement un permis d'études avant leur admission touchaient les salaires d'entrée médians les plus bas en 2021 (16 100 \$). Ce salaire d'entrée médian était semblable à celui des détenteurs de permis d'études admis en 2018 (15 900 \$ en 2019). Les immigrants qui étaient des demandeurs d'asile avant leur admission en 2020 avaient un salaire d'entrée médian identique à celui de leurs homologues de 2018 (24 300 \$ les deux années).

Les immigrants admis en 2020 qui détenaient à la fois un permis de travail et un permis d'études avant leur admission touchaient le salaire d'entrée médian le plus élevé (48 600 \$ en 2021), en hausse de 10,2 % par rapport à celui des immigrants déclarants admis en 2019 (44 100 \$ en 2020) et en hausse de 4,5 % par rapport à celui de leurs homologues admis en 2018 (46 500 \$ en 2019). Les nouveaux immigrants admis en 2020 qui ne détenaient qu'un permis de travail avant leur admission gagnaient un salaire d'entrée médian de 47 900 \$ en 2021, ce qui est supérieur de 17,1 % au salaire d'entrée médian de la cohorte d'admission de 2018.

Les nouveaux immigrants admis avec ou sans expérience avant leur admission ont bénéficié de salaires d'entrée médians plus élevés que les niveaux enregistrés avant la pandémie. Les immigrants admis en 2020 sans expérience avant leur admission avaient un salaire d'entrée médian de 28 900 \$ en 2021, en hausse de 8,2 % par rapport au salaire d'entrée médian de leurs homologues admis en 2018.

Graphique 2
Salaires d'entrée médian, selon l'expérience avant l'admission, années d'imposition de 2019 à 2021



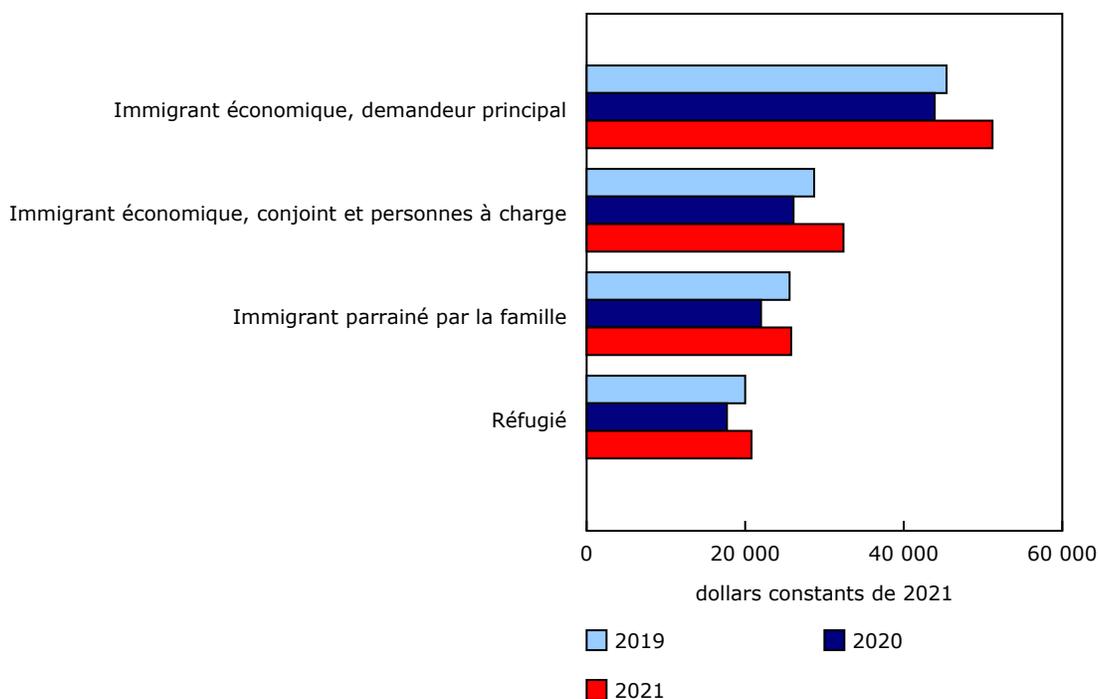
Note(s) : Chaque barre représente le salaire d'entrée médian des nouveaux immigrants admis un an avant l'année d'imposition correspondante.
Source(s) : Base de données longitudinales sur l'immigration 2022 (5057) et tableau 43-10-0026-01.

En 2021, les salaires d'entrée médians de toutes les catégories d'admission ont retrouvé ou dépassé les niveaux observés avant la pandémie.

D'une année à l'autre, les demandeurs principaux de la catégorie économique touchent systématiquement le salaire d'entrée médian le plus élevé, tandis que les réfugiés gagnent le salaire d'entrée médian le plus bas. Parmi les trois cohortes d'admission les plus récentes, soit celles de 2018 à 2020, les demandeurs principaux de la catégorie économique admis en 2020 ont touché le salaire d'entrée médian le plus élevé (51 200 \$ en 2021), ce salaire d'entrée médian était plus élevé de 16,6 % que le salaire d'entrée médian de la cohorte d'admission de 2019 (43 900 \$ en 2020) et plus élevé de 12,8 % que celui de la cohorte d'admission de 2018 (45 400 \$ en 2019). De même, le salaire d'entrée médian des conjoints et des personnes à charge des immigrants économiques admis en 2020 était plus élevé de 12,9 % que celui de leurs homologues admis en 2018 (28 700 \$ en 2019).

Chez les réfugiés, le salaire d'entrée médian de la cohorte d'admission de 2020 s'élevait à 20 800 \$ en 2021, en hausse de 17,5 % par rapport au salaire d'entrée médian de la cohorte d'admission de 2019 (17 700 \$ en 2020) et en hausse de 4,0 % par rapport à celui de la cohorte d'admission de 2018 (20 000 \$ en 2019). En ce qui concerne les immigrants parrainés par la famille admis en 2020, leur salaire d'entrée médian de 25 800 \$ en 2021 était à peu près le même que celui de leurs homologues admis en 2018 (25 600 \$ en 2019).

Graphique 3 Salaire d'entrée médian, selon la catégorie d'admission, années d'imposition de 2019 à 2021



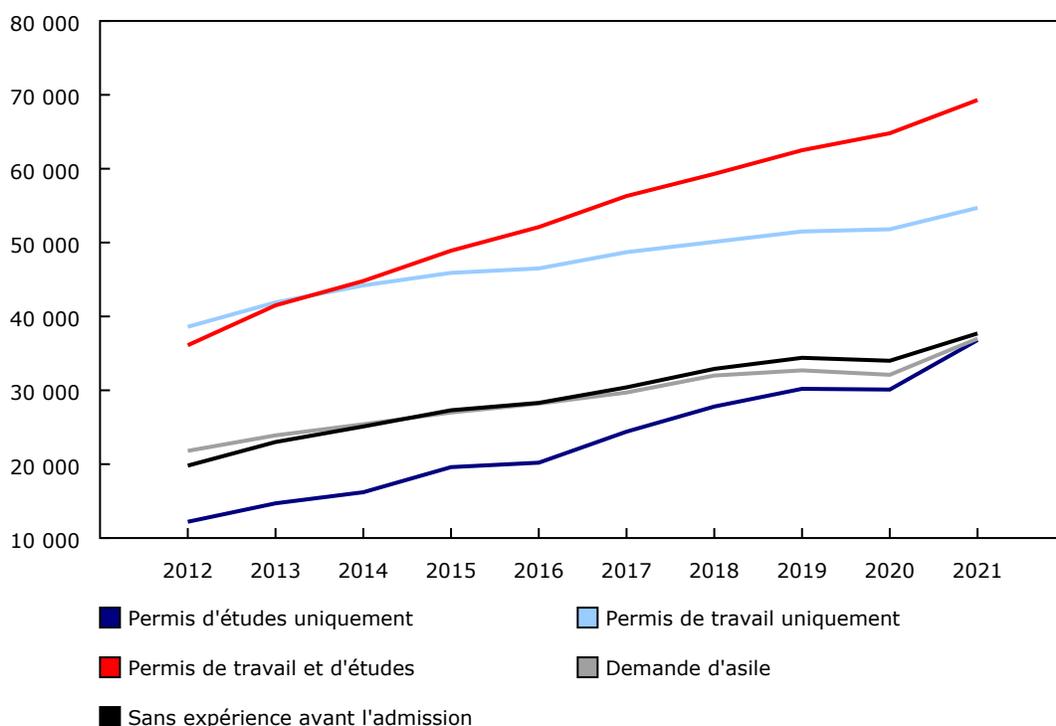
Note(s) : Chaque barre représente le salaire d'entrée médian des nouveaux immigrants admis un an avant l'année d'imposition correspondante.
Source(s) : Base de données longitudinales sur l'immigration 2022 (5057) et tableau 43-10-0026-01.

La deuxième année de la pandémie a été marquée par un rétablissement de la croissance du salaire médian des immigrants admis en 2011

Lorsqu'on se penche sur la cohorte d'admission de 2011, il est possible d'examiner les salaires médians des immigrants sur une période de 10 ans, soit de 2012 à 2021. La tendance à la hausse du salaire médian des immigrants admis en 2011 a été freinée en 2020, au cours de la première année de la pandémie, mais le salaire médian de ces immigrants a repris sa tendance à la hausse en 2021. Dans l'ensemble, le salaire médian de la cohorte admise en 2011 était à peu près le même en 2019 et en 2020, soit 37 500 \$, et il a augmenté de 9,6 % pour atteindre 41 100 \$ en 2021.

Graphique 4 Salaire médian des immigrants admis en 2011, selon l'expérience avant l'admission, années d'imposition de 2012 à 2021

dollars constants de 2021



Source(s) : Base de données longitudinales sur l'immigration 2022 (5057) et tableau 43-10-0026-01.

Dans l'ensemble, les comparaisons des salaires d'entrée médians entre les trois cohortes d'admission de 2018 à 2020, ainsi que la tendance à long terme des salaires médians de la cohorte d'admission de 2011, montrent que l'expérience avant l'admission joue un rôle essentiel dans l'intégration économique des immigrants sur le marché du travail canadien, qu'il s'agisse d'immigrants nouvellement admis ou d'immigrants établis.

À la suite des difficultés rencontrées par la cohorte précédente au cours de l'année d'imposition 2020, les immigrants admis en 2020 ont connu des augmentations de salaire en 2021, indépendamment de leur catégorie d'admission, de leur expérience avant l'admission et de leur sexe. Pendant la pandémie, les immigrants qui avaient une expérience de travail avant leur admission ont été les moins touchés par la conjoncture économique défavorable, comme en témoigne l'évolution des salaires, au fil du temps, de la cohorte d'admission de 2011.

Un deuxième communiqué, portant sur la mobilité des immigrants au cours de la deuxième année de la pandémie, sera diffusé le 14 février 2024.

Saviez-vous que nous avons une application mobile?

Accédez rapidement aux données du bout des doigts en téléchargeant l'[application StatsCAN](#), accessible gratuitement à partir des boutiques d'applications [App Store](#) et [Google Play](#).

Note aux lecteurs

Définitions et concepts

La Base de données longitudinales sur l'immigration (BDIM) est une source complète de données qui permet de mieux comprendre le comportement économique des immigrants et des résidents non permanents. Il s'agit du seul ensemble annuel de données canadiennes permettant d'étudier les caractéristiques des immigrants au Canada au moment de leur admission ainsi que leur situation économique et leur mobilité régionale sur plus de 40 ans.

La BDIM est le fruit d'un partenariat entre Statistique Canada, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) et les provinces. La BDIM combine des fichiers de données administratives sur les admissions d'immigrants et sur les permis de résidence non permanente provenant d'IRCC à des fichiers de données fiscales provenant de l'Agence du revenu du Canada. Les dossiers administratifs d'IRCC contiennent des renseignements exhaustifs sur les immigrants admis au Canada depuis 1952. Ils contiennent aussi des renseignements sur les résidents non permanents ayant obtenu un permis de résidence temporaire depuis 1980. Les déclarations de revenus sont disponibles pour les immigrants depuis 1982.

La BDIM permet d'établir un lien entre les résultats à court et à long terme et les caractéristiques au moment de l'admission, comme la catégorie d'admission de la personne immigrante, le pays d'origine et la connaissance des langues officielles. La BDIM fournit également des renseignements sur l'expérience canadienne avant l'admission et l'obtention de la citoyenneté depuis 2005.

Il convient de souligner que la BDIM est mise à jour chaque année. D'une année à l'autre, des changements ont été apportés au traitement des données. Chaque mise à jour annuelle est indépendante.

L'analyse du revenu présentée dans le présent communiqué est fondée sur des valeurs médianes des salaires (pour la population ayant déclaré des revenus provenant de salaires, traitements et commissions, excluant les revenus du travail autonome). La médiane est le seuil de revenu auquel la moitié des déclarants immigrants enregistre un revenu plus élevé et l'autre moitié, moins élevé. Les valeurs nulles ne sont pas incluses dans le calcul des médianes chez les particuliers. Les estimations du revenu sont exprimées en dollars constants de 2021, afin de tenir compte de l'inflation et de permettre des comparaisons au fil du temps, en termes réels.

*Le **salair e d'entrée médian** correspond, aux fins de l'analyse, au salaire médian déclaré un an après l'admission au Canada en tant que résident permanent.*

*Les **catégories d'admission des immigrants économiques** comprennent les immigrants qui ont été sélectionnés pour leur capacité à contribuer à l'économie canadienne en raison de leur capacité à répondre aux besoins en matière de main-d'œuvre, à posséder et gérer ou à mettre sur pied une entreprise, à investir une somme importante, à créer leur propre emploi ou à répondre à des besoins provinciaux ou territoriaux précis en matière de main-d'œuvre.*

*Les **catégories des immigrants parrainés par la famille** comprennent les immigrants parrainés par un membre de la famille, qui est un citoyen canadien ou un résident permanent, pour venir au Canada.*

*Les **catégories des réfugiés** comprennent les immigrants qui ont reçu le statut de résident permanent en raison d'une crainte fondée de retourner dans leur pays d'origine. Elles comprennent les réfugiés pris en charge par le gouvernement, les réfugiés parrainés par le secteur privé, les réfugiés admis au Canada à la suite de la présentation d'une demande d'asile ainsi que les personnes à leur charge.*

*Le **demandeur principal** est la personne qui présente une demande d'immigration et la personne qui est évaluée selon les critères d'admission dans chacune des catégories d'admission, tandis que son conjoint et les personnes à sa charge qui l'accompagnent sont admis automatiquement avec le demandeur principal.*

*Les **immigrants déclarants** sont les immigrants qui ont produit une déclaration de revenus pour une année d'imposition donnée.*

Pour obtenir une description plus détaillée des catégories d'immigration, consultez le [glossaire d'IRCC](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 5057.

Tableaux disponibles : [43-10-0017-01](#), [43-10-0018-01](#), [43-10-0022-01](#), [43-10-0024-01](#) et [43-10-0026-01](#) à [43-10-0030-01](#) .

La Base de données longitudinales sur l'immigration de 2022, y compris le module sur les salaires (1997 à 2022), est maintenant accessible sur demande.

La publication « [Base de données longitudinales sur l'immigration \(BDIM\) Rapport technique, 2022](#) », qui fait partie de la série *Études analytiques : méthodes et références* ([11-633-X](#)), est également accessible.

L'outil de visualisation de données « [Base de données longitudinales sur l'immigration \(BDIM\), application interactive : résultats économiques](#) » est maintenant offert dans le cadre de la série *Statistique Canada - Produits de visualisation des données* ([71-607-X](#)).

Les produits sont disponibles sur le portail [Statistiques sur les immigrants et les résidents non permanents](#). Ce portail a été conçu pour permettre un accès facile et gratuit aux données et publications relatives aux immigrants et aux résidents non permanents.

L'information est organisée selon de grandes catégories qui comprennent les produits analytiques, les produits de données, les produits de référence et les applications interactives.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).